

Du Journal de l'Anjou du 5. 2. 39 au

Monographie

De la

Commune de Verrières

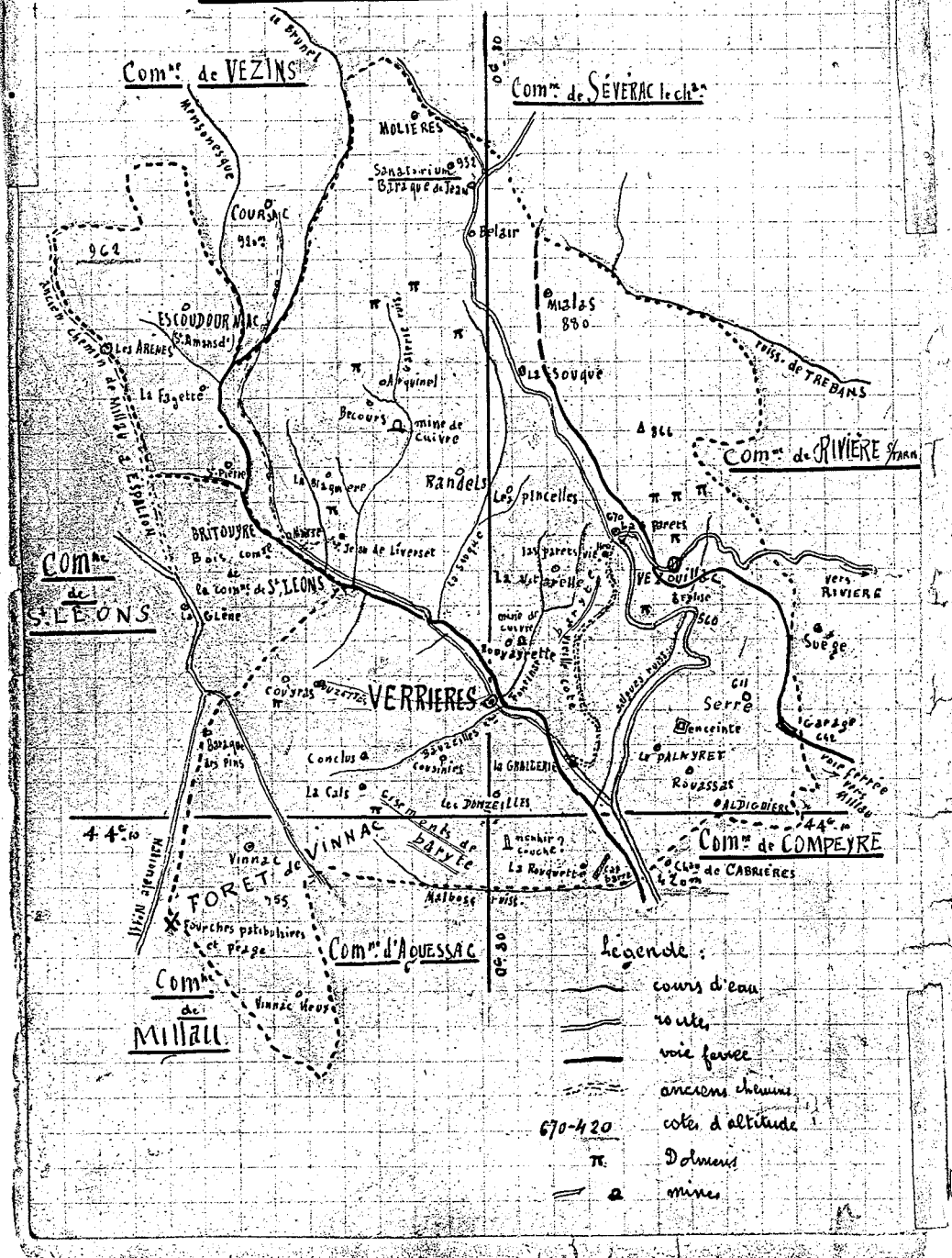
par



Offert par l'auteur M. Carrière
à l'École publique
de Verrières

1939

Croquis de la Commune de Verrières



Monographie de la Commune de Verrières



I. — GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Nom. — Les savants ne s'accordent pas sur l'étymologie de *Verrières*. Pour les uns *Verrières* dériverait du latin *viridarium*, bosquet ombragé ; pour les autres de *verres*, verrat. Peut-être vient-il simplement de *verrière*, *verrerie*. En ce lieu, le bois abondait et le sable du Mensonesque était propre à l'industrie du verre. D'ailleurs, un pré au *terroir de la Verrière*, confrontant au couchant l'ancien lit du Lumensonesque et appartenant à la cure dud. *Verrières* » permettrait de le supposer (Verlaguet. — Biens nationaux, n° 4312).

Situation. — La commune de Verrières est située à une douzaine de kilomètres au Nord de Millau. L'intersection du 44 G. 10 et du 0 G. 80 est à 1.200 m. au sud de Verrières. Ce méridien passe exactement par Verrières. Pour les communes limitrophes, voir le croquis.

Limites. — Le ruisseau de Trébans au N.-E., le Mensonesque et deux de ses affluents à l'Ouest, limitent naturellement la commune de Verrières sur une quinzaine de kilomètres environ. Partout ailleurs les limites sont artificielles. L'antique chemin de Millau à Espalion la borne à l'Ouest sur 6 kilomètres. Ses limites ont été remaniées à Altecassagne et à Saint-Pierre à l'époque de la Révolution.

Dimensions. — La commune de Verrières mesure du Nord au Sud 9 kilom. 500 et 7 kilomètres de l'Est à l'Ouest à vol d'oiseau s'entend.

Superficie. — Sa superficie est de 5.350 hectares (Atlas cantonal Lacaze).

Aspect général. — Dans le plateau jadis in-

divis qui s'étendait de la Glène à la Souque (la Glène 850 m. d'altitude, la Souque 817 m.) le Mensonesque et ses tributaires ont creusé des vallées de 300 m. de profondeur, des gorges sauvages aux flancs boisés ou couverts de broussailles. Les plateaux sont cultivables, mais leurs terres sont plutôt pauvres. Ils sont accidentés et présentent des différences d'altitude de 300 mètres. x

Geologie. — La commune de Verrières occupe la presque totalité du bassin d'alimentation du mensonesque, sauf sa vallée inférieure sur 4 km.

La partie haute de ce bassin part de la chaîne du Pal (1041 m.) par trois embranchements dont les confluent se trouvent presque au même point en face des Fagettes.

Les terrains qui le forment sont des assises de la fin du primaire et de la base du secondaire, bien stratifiés mais les couches sont inclinées vers le S.-E. plus que la pente du ruisseau; par suite les assises successives s'enfoncent peu à peu sous les roches stratifiées supérieures dans le fond de la vallée. Seul le *gneiss* a ses couches inclinées en général vers le S.-O. Cette roche très cristalline, très métamorphisée porte le nom de *gneiss œillé* à cause des cristaux de quartz qui ont la forme d'un œil au milieu de la schistosité très mica-cée. Il n'affleure que dans la vallée du Crouzet et un peu dans la vallée entre Escoudournac et Coursac et monte sur le plateau du Lac à l'Ouest de Turlande.

Le carbonifère est constitué par une grande formation où dominent les poudingues à éléments de quartz roulés avec sable siliceux, parfois argileux et aussi par des grès à gros éléments. Il forme une grande surface au nord de la commune, surtout à Turlande et monte jusqu'au sommet du Pal. On n'a pas trouvé de couches charbonneuses sinon au Méjanel, plus au Nord où le facies est moins tourmenté et où il n'y a guère que des grès à grains plus petits. — M. L. Rouire, ingénieur des Mines, signale du *stéphanien* à Destels, région de Turlande.

3

Le Permien, ici, n'est représenté que par le permien inférieur (Autunien), tandis que le saxorien n'apparaît qu'au nord de Molières dans la commune de Sévérac-le-Château.

Ce permien est formé par des schistes quartzeux, des schistes à grains fins et des schistes ardoisés. Après cette formation il y a une lacune marine et la mer du triasique supérieur n'est apparue que pendant la période supérieure du permien et le trias inférieur et moyen.

Ce trias est formé presque exclusivement par des grès fins, des grès grossiers quartzeux mais contenant souvent des argiles vermicolores de peu d'épaisseur et qui se trouvent souvent mélangés aux sables.

Il est transgressif sur le permien, le carbonifère et le gneiss. On le trouve à l'Ouest à une grande distance sur le gneiss. Il est probable que dans la lacune, le carbonifère et le permien ont été enlevés par l'érosion, par les eaux de ruissellement superficielles.

La série au-dessus du trias se continue d'abord au nord par l'infra-lias (rhétien (1), hettangien, sinemurien). Ces trois formations d'épaisseur différente sont bien calcaires, mais des modifications les séparent les unes des autres.

Le rhétien est formé par des plaquettes, puis par des calcaires dolomitiques formant falaise à *avicula contorta*. Son épaisseur ne dépasse guère 20 à 25 m.

L'hettangien, beaucoup plus épais, est formé par des couches plus marneuses où se développent des lits épais de dolomies cavernueuses à congénir et se terminent par des calcaires à végétaux.

Ensuite viennent les calcaires *sinemuriens* qui constituent le causse rouge. Ses assises forment la plus grande partie des plateaux qui dominent la cluse du Mensonésque d'une hauteur de 300 à 400 m. par de hautes falaises très escarpées, aussi bien sur le flanc droit et le flanc gauche du cours de ce ruisseau.

Ce causse est caractérisé par des argiles rouges, incluses dans des dolomies et calcaires. Les fossiles que l'on y rencontre sont tous

(1) « Le rhétien 2 à 10 m., calcaires en plaquettes, magnésiens, dolomies cloisonnées, marnes vertes, grès qui alternent d'une façon régulière... traces d'*avicula contorta* à Verrières. » (Explication de la carte géologique.)

silicifiés et leurs coquilles, dans les calcaires purs peuvent être séparées par des acides qui dissolvent les calcaires. Il y a aussi de nombreux minerais : pyrites de fer, de zinc et cui-

vre et surtout de la barytine. Mais les recherches et les exploitations faites n'ont pas donné un rendement utile.

La silice y est si abondante que la flore des calcaires y est remplacée en partie par la flore des terrains siliceux.

Enfin une terrasse de lias moyen et supérieur domine à l'est, la vallée du Mensonesque (*cause blanc*), à l'est de la Graillerie, zone fertile où se trouvent plusieurs fermes.

Toute cette formation du secondaire inférieur, bien stratifiée ne contient, à ma connaissance, qu'une seule faille de direction N.-O. — S.-E. au nord des hameaux de Larquinel et de Raudels. Les terrains des couches rouges du sinémurien se sont abaissés de 50 à 100 m. au S.-O. En outre il y a des plissements importants. Des mouvements d'élevation se sont produits durant le tertiaire, mais ils sont communs à tous les causses du bassin secondaire de l'Aveyron.

La vallée du Mensonesque doit avoir été creusée antérieurement au pliocène, mais c'est pendant le quaternaire que l'érosion de la vallée qui a produit cette cluse a été la plus puissante. (Sur le plateau à 1.500 m. au N.-O. de Bécours, on trouve de nombreux cailloux siliceux roulés, témoins irrécusables du passage d'un courant avant le creusement des vallées).

Il n'y a guère d'alluvion sauf 1.500 m. en amont et 2 km. en aval de Verrières. Les eaux ont entraîné d'abondants éboulis sur le flanc des deux versants. Signalons l'éboulement récent de blocs énormes de tuf à la résurgence de Saint-Pierre.

(E. Maurý, collaborateur principal du service de la carte géologique de France.)

Les eaux. — Le cours d'eau qui draine la presque totalité du sol communal, naît dans le massif de Pal et se jette dans le Tarn, dans le terroir de *Lumenson*. C'est le ruisseau *Lumensonnais* qu'on appelle le Mensonesque, Lemansonesque. Il tire son nom du lieu où il

fini, tandis qu'ordinairement, les cours d'eau empruntent leur nom au lieu de leur naissance... Sauf deux ou trois ruisselets de sa vallée supérieure, ses autres affluents ne sont que des torrents temporaires, à sec quelques heures après les orages qui les déchainent. Au N.-E., le Trébans présente le même caractère. D'après la géographie de Vigarié, le Mensonnesque a 18 km. de longueur, 7 m. de largeur, son débit, en eaux ordinaires, est de 1.680 litres et de 18.500 litres aux grandes eaux. Le Brunel, son principal affluent mesure 5 km., débite 85 litres aux eaux ordinaires et 1.000 aux grandes eaux.

Le ruisseau de Trébans, ou de Boyne, est long de 10 km., large de 6 m. et débite 750 litres aux eaux ordinaires, et 9.400 litres aux grosses eaux.

(A. enima)

I. — GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Quelques inondations. — E. de Gramer, viguier du marquisat de Sévérac pour Mlle d'Arpajon dame marquise dud. expose que le valat dit de Gouzette, qui passe au milieu de Verrières aurait comble le chemin, fondu sur l'église, cimetière et place dud. lieu que s'il n'y est bientôt remédié et travaillé il est évident que le torrent abattra et comblera l'église et plusieurs maisons riveraines, ce qui serait une perte inconcevable. En conséquence le viguier enjoint aux consuls et habitants de Verrières de faire et incessamment travailler à vider la terre et fars dud. valat pour donner un cours libre aux eaux pluviales à peine de 10 l. d'amendes contre les contrevenants (1679).

M. Jean Causse, syndic du chapitre de l'Eglise cathédrale de Rodez, dit que le 16 octobre 1718, le torrent de Gouzette vint passer au milieu du cimetière, entra dans l'église et y amena une quantité prodigieuse de pierres, de sable ou autres débris, ce qui rendit impraticable lad. église pendant quelque temps, l'eau étant montée par dessus le tabernacle du Maître autel, elle remplit presque la sacristie et

gâtâ les ornements et par là causa un grand préjudice au chapitre qui, en qualité de prieur avait fourni lesd. ornements... M^e Causse demande que les consuls de Verrières soient condamnés à remettre en état le lit du torrent de Gouzette, ou qu'il soit permis aud. chapitre de le faire aux frais et dépens de la communauté (1718).

« La pluie commença à tomber avec une grande rapidité le 15 novembre 1766 et dura 8 journées complètes... le curé et ses paroissiens adressent leurs prières les plus ferventes à la puissance souveraine pour tâcher de fléchir sa colère que leurs péchés avaient allumée... les ravages des eaux ne furent pas néanmoins suspendus... Les Espèces avaient été enlevées ; les eaux assiègent l'église et pénétrèrent jusqu'au sanctuaire... La calamité ayant pris fin du 21 au 22, la réserve fut rapportée. Le 23 le peuple assista aux offices de la paroisse nonobstant la difficulté qu'il y avait de traverser l'eau et l'assistance fut aussi nombreuse que dans les plus beaux jours de l'été ».

Le 13 août 1868, le torrent Gouzette, ensevelit et détruit la plus grande partie d'un quartier du village, ainsi que le cimetière et les abords de l'église. Le conseil est d'avis que toutes les ressources communales disponibles soient immédiatement employées à déblayer les chemins publics dans l'intérieur du village... Les alentours de la salle d'asile ainsi que toutes les rues du village de Verrières ont été tellement encombrés par les pierres et les sables, que dans certaines parties du village, les rebais en résultant ont atteint plusieurs mètres de hauteur... Malgré les sacrifices que s'est imposée la commune, à peine a-t-on pu rétablir la circulation dans les rues et autour des monuments publics. Demande d'un secours de 700 fr. pour dégager la salle d'asile.

En 1933 ... parmi les plus éprouvées des communes de l'arrondissement, nous pouvons citer celle de Verrières. Le chef-lieu donne l'impression d'être enchassé dans un fantasque éboulis de pierres. La vallée offre l'aspect le plus lamentable. Les prés et les jardins n'existent plus. Le ruisseau devenu torrent a changé son lit en divers endroits, les

ponts sont emportés ou éboulés, les murs démolis... le sol atrocement creusé par endroits, tandis qu'ailleurs il est recouvert d'innombrables tonnes de pierres, etc... (D'après l'Indépendant du 28 octobre 1933.)

Comme on le voit Verrières est ravagé surtout par le torrent de Gouzette, qui naît à la hauteur de Concluc. Par quelle inconcevable imprévoyance le fondateur de l'église a-t-il placé celle-ci sur le passage de ce torrent au point où il a acquis tout son volume et toute sa force, à son point de chute pourrait-on dire. A cette époque le bassin du torrent était probablement boisé et par suite les eaux moins impétueuses coulaient dans une ravine naturelle sans danger pour l'église et les maisons riveraines.

Les résurgences. — On appelle ainsi les fortes sources qui jaillissent au pied des plateaux calcaires et qui ne sont que l'arrivée au jour de véritables cours d'eau souterrains. Les unes sont temporaires comme les Egues, les autres pérennes comme celle de Saint-Pierre. Le plateau qui domine cette dernière porte plusieurs dépressions en cuvette dont une partie des eaux arrive probablement à Saint-Pierre.

Les Egues ne donnent que par les fortes et persistantes pluies mais alors elles se rattraquent ! Elles dégorgent probablement un mètre cube par seconde. Leurs flots bondissent et s'écrasent à quelques mètres de la route, se coulent sous un ponceau et gagnent le Mensonesque. Je n'ai pas remarqué qu'elles fussent bourbeuses. S'il en était ainsi elles subiraient une sorte de décantation sous le plateau.

Il y a une autre résurgence sur la rive gauche du Mensonesque non loin du tombeau des Rozier.

Les sources ou fons ou thérons. J'ignore la différence que les gens du pays font entre une fon et un théron. Le compois de 1624 mentionne la fon de la Peyroune, la fon, près de l'hospital dite aussi fon Flory ? La fon de la maire de Dieu, fon bouteille, fon de la Blaquièrre, fon de Concluc — en contre bas du village, sur le flanc gauche du ravin de Bauzeilhe, la fon de la Cals à 250 m. au dessous de cette ferme.

est
de
Quatre auges de pierre recueillent son eau pour abreuver les bestiaux ; la fon de Randels quelques mètres en contre bas du plateau ; la fon *Martine* ? à Becours, la fon de Vinnac ou fon rose — non mentionnée par le com-
pois, la fon de Vezouillac dont l'adduction au village resté à faire, la fon de Serre, la fon de Rouassès ; la fon du mas de la Fon, la fon des Arènes sur la limite commune de Saint-Léons et de Verrières et qui fut aménagée en 1892 après avis favorable du conseil municipal de cette dernière ; fon de la Coste vis à vis Conclus, la fon de la Tour.

annexe
Nous trouvons un *théron* à Mialas, près de Becours — source qui alimente l'Arquièl et qui pourrait être annexée aussi à Becours — *théron* à la faisce de la Bridouyre, *théron* au-dessus de Verrières.

Poux et lavognes. — Le poux de Couyras, le poux de la baraque des pins, etc...

Des lavognes plus ou moins étanches sont établies un peu partout pour abreuver les bestiaux. Une sécheresse de quelques mois les met à sec.

Le climat. — Rien de particulier sur le climat : rude au nord d'Escoudournac excessif sur les plateaux, il est plutôt chaud dans la vallée. En 1771, le curé de Verrières dit : « l'air y est assez salubre quoiqu'un peu chaud, le village étant dans un vallon fort profond et étroit ». Son confrère de Vezouillac trouve « l'air malsain » tandis que celui d'Escoudournac le juge « assez bon ».

À Verrières il n'a pas été fait des observations météorologiques régulières et suivies : on ignore donc toutes les données qu'elles fourniraient. Resterait quelques mentions d'années calamiteuses dans les délibérations communales. Dans un registre paroissial de Saint-Léons on lit : « Le 9 janvier 1754, un soldat du régiment du Languedoc, mourut du mauvais temps qu'il faisait près des fourches patibulaires de la forêt de Vinnac. »

I. — GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

Productions minérales. — La pierre à bâtir (calcaires dolomitiques et autres non gélifs, grès) abonde. Il en est de même de la pierre à chaux. Près des Donseilles était le valat dit *del casté* (1624). Le grès qui a servi à construire le viaduc de Vezouillac a été extrait dans « le valat de Bécours » (d'après M. Molinier). Saint-Pierre possède un important gisement de tuf formé par la résurgence.

A une date postérieure à 1630, sauf erreur, on a exploité le minerai de cuivre dans le valat du Fontiwar (carbonate et sulfate de cuivre ?) La galerie, à son entrée, ne paraît pas creusée dans de bonnes conditions et les déblais, à l'extérieur, ne sont pas considérables.

Autre mine de cuivre à 300 m. au S.-E. de Bécours. On a vidé deux cavernes ; les déblais sont très abondants.

La baryte présente de nombreux mais pauvres gisements : les travaux les plus importants ont été exécutés entre les Parets et la Graillerie et entre la Cals et la Rouquette. L'extraction se fait à ciel ouvert.

E. Vigarié signale à Las Parets : du plomb, du cuivre, des combinaisons d'antimoine.... sulfure de plomb, de cuivre et de fer, p. 435.

Prospection. — Le préfet de l'Aveyron adresse aux maires, une lettre relative à la prospection que se propose de faire A. Boisse, notre grand géologue (5 mai 1849). Il les invite à le seconder et à lui donner tous les renseignements qu'ils connaissent. Ceux-ci durent être insuffisants pour attirer l'attention du prospecteur, car il ne fait qu'une allusion aux mines de Verrières « minerai de plomb sur la côte de la Graillerie à Millau » (Mémoires de la S.D.L.). Néanmoins on voit dans les délibérations qu'« Antoine Almeras a été grièvement blessé d'un coup de mine dans les travaux de mine faits par M. Lacas » (2 sept. 1856).

A la veille de la guerre on exploite quelques filons de sulfate de zinc (blende). Un four pour griller le minerai fut construit entre Serres et Vezouillac. Exploitation abandonnée comme trop peu lucrative.

La flore. — Le sol communal porte deux flores bien différentes : celle des terres schisteuses et siliceuses, caractérisée par le hêtre, le chêne pédonculé, le genêt à balai, la bruyère, la rougère ; et celle des Causses qui comprend le chêne rouvre, le sorbier des oiseleurs, l'amélanchier, le noisetier, le buis, etc... Les pelouses sont formées de serpolet, de coronilles, de trèfles, de luzernes. Les terres cultivées sont infestées de graminées traçantes, chiendent et autres.

La forêt de Vinnac est presque entièrement composée de pins sylvestres ; ses clairières sont tapissées de rougères, de bousserole au raisin d'ours dont les baies rouges sont consommées par les pores et les femmes employées dans la médecine vétérinaire comme diurétique. Autrefois les parties du pin les plus résineuses débitées en éclats servaient à éclairer le foyer du paysan durant les longues soirées d'hiver. L'extraction de la résine a été une des plus anciennes et des plus actives industries des Ruthènes.

Cette forêt était un repaire de malfaiteurs, un lieu propre aux coups de main (V. histoire). C'est pour inspirer de salutaires réflexions « au gibier de potence » qu'on exposait, de temps à autre un cadavre ou un quartier de cadavre aux fourches patibulaires de Vinnac « afin de donner de la terreur aux méchants qui fréquentent ledit bois et rendre le commerce libre ».

Boulainvilliers la mentionne en ces termes : « Dans l'élection de Millau il n'y a que deux forêts : celle de Vinnac dans la communauté de Séverac appartenant à la comtesse de Roussey, qui est de 100 arpents plantée en nature de sapins ». — (*Boulainvilliers... T. V. p. 221*):

Dans les terres calcaires — *fromentières* — au voisinage de certains chênes et noisetiers, il y a des truffières connues et exploitées par quelques amateurs. Les truffières ne portent pas d'herbe. On peut y voir la mouche de la truffe. L'oreillette (parasite du panicaut) très recherchée, vient sur les deux causses. Les lactaires (doré et délicieux) le petit gris (trichosome gris de souris) abondent dans la pinède de Vinnac. Dans le quartier de la Fayette, le mas de Lafon, les Arènes, Escoudournac... on trouve le cèpe comestible.

La faune. — Vers 1800, les loups étaient assez nombreux pour inquiéter l'administration qui s'efforçait de les détruire par des battues, par le poison et par des primes. « Les loups ravagent les troupeaux de cet arrondis-

sement... faire des trainées de bêtes empoisonnées... demander de la noix vomique à Millau » (Correspondance : 13 nivôse, an XI). Il y a cinquante ans, il y en avait encore dans la Britouyre et « les bois de la commune » région de Coursac. Pendant la guerre les sangliers se multiplièrent, M. Marion, ex-agent-voyer, se spécialisa dans leur chasse ; la Diane de Millau en a détruit un bon nombre. Les lapins ont dû toujours pulluler dans les causses. En 1622, d'Arpajon commande aux consuls de Verrières de leur faire une chasse. Pour lui apporter les lapins tués, les consuls dépensent 8 sous. A Causiniès était établie « una garena fermade de muralhes » (compois 1624 f° 23). A la même date il y a un colombier aux Aldiguiers (f° 84) et un autre aux appartenances de Serres (f° 111). Aujourd'hui les lapins n'abondent pas et les lièvres sont plutôt rares. Quelques compagnies de perdreaux rouges, des grives à la saison. Les vipères ne manquent pas dans le bois de Vinnac ; les amateurs de fraises et de champignons doivent y prendre garde. Aux environs des Crouzets est le ravin des serpents. Truites et écrevisses vont se raréfiant dans le Mensolesque.

Agriculture. — *Cultures abandonnées ou réduites.* — On sait que Louis XI encouragea la culture des mûriers vers 1470. Quelques-uns furent-ils plantés, alors, dans notre région ? On trouve « l'amourié » à Compeyre, en 1534. Notre compois (1624) mentionne aussi l'amourié. Autre tentative de culture du mûrier (1720-1789) dans la vallée du Tarn ; autre essai de 1830 à nos jours. Beaucoup de mûriers furent plantés aux environs de Verrières et dans le village même. Les Rozier se livrèrent avec ardeur et succès à l'élevage des « magnans ». Ils jettent « les déjections des vers à soie dans un trou à fumier près de l'église ; il s'en dégage des exhalaisons qui peuvent occasionner des maladies » Délib. (2 avril 1865). Le *safran* n'a laissé qu'un souve-

nir à Vezouillac : « un pichot claux appelat la safranière del grand » (1624). Les *chenevières* aussi sont rares. Nos « anciens » cultivaient donc, en général, le chanvre moins qu'ailleurs. Enfin il n'est pas croyable que la culture du *châtaignier* ne remonte qu'à 150 ans environ comme nous l'apprend le curé de Verrières en 1771 : « Les châtaigniers dont certains ont essayé la culture réussissent à merveille. Il manque uniquement du plan pour encourager cette culture naissante ». Les geses, les vesces, les lentilles, les ers dont les grains farineux entraient dans l'alimentation humaine ont cédé leur place à la pomme de terre. De même le seigle et l'orge sont en partie remplacés par le froment.

Les céréales. — Vers 1690, il y eut de fortes disettes. Les pauvres gens, en masse, mouraient d'inanition « de la maladie populaire » comme on disait alors. Pour se rendre compte des ressources de sa généralité, l'intendant demande aux communautés le tableau de leurs productions. Les chiffres fournis par l'éta, du mandement de Verrières sont incomplets et inexacts : nous ne les utiliserons pas. En 1723 une instruction officielle porte : « ...l'attention que nous avons à procurer à nos sujets, l'abondance des choses les plus nécessaires à la vie nous a porté à nous faire informer exactement toutes les années de la force des récoltes de chaque province et tous les mois du prix des grains et des autres marchandises et denrées qui en font le principal commerce ».

Le questionnaire adressé aux curés par Mar. de Cicé 1771, témoigne des mêmes préoccupations. Le curé de Verrières répond que dans sa paroisse on cultive « le froment, le seigle, l'orge, l'avoine et les légumes ; la récolte est suffisante pour nourrir ses paroissiens ; les décimateurs (chapitre de Rodez) prélèvent environ 400 set. de blé dont la plus grande partie consiste en menus grains ». Le curé de Vezouillac, seul décimateur de la paroisse, percevait, années communes, 24 set. froment, 10 set. seigle, 10 set. avoine, 11 set. orge, 6 set. légumes... Il manque, années communes, le quart de grain pour suffire aux besoins des paroissiens. Le curé d'Escoudournac dit que la dîme de sa paroisse est affermée 1500 l., sans compter sa pension ; que le froment, produit en petite

